

Conditions Financières

Cycle 2 - Formation de Praticien en Sexothérapie Supervision incluse

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code Postal : _____ Ville : _____
Téléphone : _____ Courriel : _____

Je reconnais et j'accepte que ce mode de communication sera utilisé et autorise l'IFFS à m'envoyer des documents administratifs et pédagogiques par mail. L'IFFS s'engage à ne pas utiliser les coordonnées des stagiaires à des fins commerciales et respecte le Règlement Général que la Protection des Données.

Conditions financières

Montant total de la formation (pour règlement en totalité) : 3 655 € TTC

Tarif journalier de la formation : 165 € TTC* - Durée 17 jours répartis en 4 modules de 4 jours + 1j jury.

Tarif de la formation (4 modules) : 2 805 € TTC (pour un règlement en une fois)

Tarif de la supervision (90€ par groupes x 5 et 80€ individuelles x 5) : **850 € TTC** (règlement à la séance)

Financement personnel

Je m'engage à régler personnellement les frais forfaitaires de la formation de base.

Mode de règlement :

Les 4 modules en totalité (2 805 €)

Par chèque à l'ordre de l'IFFS

Par module (680 € par module)

Par virement

+ Supervision à chaque séance (90 € gpe, 80€ ind.)

Demande de prise en charge par un OPCO**

Interruption anticipée de la formation

Un participant qui décide d'interrompre le cursus de son propre gré, demeure redevable de la totalité du prix de celui-ci. Il aura la possibilité de reprendre la formation gratuitement lors de la prochaine session.

L'Institut conserve le droit d'exclure le stagiaire en cas de non respect de ces conditions.

Escompte de règlement

Un excompte de 5% est accordé pour toute inscription validée 3 mois avant le début du cycle.

Dès l'inscription validée, l'Institut adressera au stagiaire une Convention de Formation.**

** Tarif pour les formations ayant lieu à Aix Provence uniquement et pour un règlement en totalité. + 12% pour les formations ayant lieu ailleurs en France*

****Les Conventions de Formation sont établies entre le stagiaire et l'Institut exclusivement.**

Aucune convention ne pourra être réalisée entre l'Institut et un OPCO.

Toute formation est par conséquent réglée à l'Institut directement par le stagiaire.

Dans le cas d'une demande de prise en charge par un OPCO, le stagiaire fera l'avance des frais.

Engagement Financier

Entre les soussignés :

1. L'organisme de formation ARCHIANE - 24 rue de l'Opéra - 13100 Aix en Provence, enregistré sous le numéro de déclaration d'existence 93.13.14382.13 auprès de la DIRECCTE PACA, certifié QUALIOPI,

ET

2. _____ (ci-après désigné par le stagiaire) est conclu un contrat pour le paiement du cursus de la formation de Praticien en Sexothérapie Cycle 2 par virement bancaire.

Je choisis le règlement par virement bancaire à l'ordre de IFFS

IBAN : FR76 3007 7048 6733 8492 0020 149

BIC : SMCTFR2A

- Je m'engage à un 1^{er} versement de € 90 pour valider mon inscription.
- Je m'engage à régler l'ensemble de la formation selon les modalités suivantes :
 - En totalité, je m'engage à procéder au virement de 2 805 € (ou 2 665 € en cas d'escompte) un mois avant le début de la formation.
 - Par module, je m'engage à procéder au virement de 680 € (646 € en cas d'escompte) un mois avant le début de chaque module.
- Je m'engage à régler la supervision à chaque séance (90€ séances groupe et 80€ séances individuelles)

Je m'engage à régler l'ensemble du cursus selon les conditions mentionnées au contrat.

Fait en double exemplaire à :

Le
Signature